

01/03/2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Weedon, tenue à huis clos, à l'Hôtel de ville de Weedon, située au 520, 2^e Avenue, lundi, le 1^{er} mars 2021 à 19 h 40.

Sont présents à cette séance :

Monsieur le maire suppléant :	Eugène Gagné
Madame la conseillère :	Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers :	Pierre Bergeron Daniel Sabourin Daniel Groleau Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absent à cette séance :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Assiste également à la séance, monsieur Gaétan Perron, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et agit à titre de secrétaire d'assemblée ainsi que madame Isabelle Duguay agissant à titre de secrétaire-trésorière adjointe en remplacement de Marie-Claude Cloutier et en formation.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Eugène Gagné, maire suppléant ouvre la séance à 19 h 40 et présente l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances antérieures
4. Demandes du public (tout sujet d'intérêt municipal)
 - 4.1 ~~Gestion intégrée de l'eau (RETIRÉ)~~
 - 4.2 Mouvement santé mentale
 - 4.3 ~~Écocentre mobile (MRC) (RETIRÉ)~~
 - 4.4 Entente Cadets de la SQ
 - 4.5 Appuie envers la campagne vers des collectivités durables
 - 4.6 Questions du public (AJOUTÉ)
5. Rapport du directeur général
6. Rapport des membres du Conseil
7. Correspondance du mois de février
8. Administration
 - 8.1 Acceptation des salaires et des comptes
 - 8.2 États financiers sommaires cumulatifs février 2021
 - 8.3 Adoption du rapport financier 2020 de la Régie des Hameaux
 - 8.4 Adoption du rapport financier 2020 de la Régie incendie des Rivières
9. Travaux publics
 - 9.1 Vente du camion F-550
 - 9.2 Vente du chargeur DAEWOO
 - 9.3 Fauchage bords de routes
 - 9.4 Octroi de contrat
 - 9.4.1 Fourniture abat-poussière
 - 9.4.2 Rapiécage mécanisé de pavage de rues
 - 9.4.3 Fourniture d'enrobés bitumineux
 - 9.4.4 Fourniture de diésel et de mazout
 - 9.5 Vente du lot no 4 117 438
 - 9.6 Achat de chargeur (REPORTÉ)
10. Urbanisme
 - 10.1 Dérogation mineure
11. Divers et affaires nouvelles
12. Information des membres du conseil
13. Période de question (exclusivement aux sujets à l'ordre du jour)
14. Levée de la séance

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-068

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

#3 ACCEPTATION DES PROCÈS VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2021 AINSI QUE DES SÉANCES D'AJOURNEMENT DU 15 ET DU 22 FÉVRIER 2021.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 février 2021 ainsi que des séances d'ajournement du 15 et du 22 février 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-069

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2021 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

ET

2021-070

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Sabourin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 15 février 2021 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

ET

2021-071

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 février 2021 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

#4 DEMANDE DU PUBLIC

#4.1 GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

Sujet retiré de la séance du conseil.

#4.2 MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE promouvoir la santé mentale c'est agir en vue d'accroître ou maintenir le bien-être personnel et collectif ;

CONSIDÉRANT QUE le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2021-2022 initiée par le Mouvement Santé mentale et ses groupes membres a lieu à l'occasion de la Semaine de la santé mentale qui se déroule **du 3 au 9 mai 2021** ;

CONSIDÉRANT QUE faire connaître les **7 astuces pour se recharger** contribue à la santé mentale de la population de tout âge ;

CONSIDÉRANT QUE la Campagne 2021-2022 vise à faire connaître l'une des **7 astuces**, « **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** » ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective partagée par tous les acteurs et actrices de la société et que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale de la population ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-072

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal du 1^{er} mars 2021 de la Municipalité de Weedon proclame l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE**.

ADOPTÉEⁱ

#4.3 ÉCOCENTRE MOBILE

Sujet retiré de la séance du conseil

#4.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE PARTENARIAT RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DES CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ÉTÉ 2021

2021-073

IL EST PROPOSÉ monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE ne pas donner suite à cette entente.

ADOPTÉEⁱⁱ

#4.5 APPUI ENVERS LA CAMPAGNE VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES

CONSIDÉRANT QUE les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d’avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n’ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d’une banque postale ;

CONSIDÉRANT QUE, au Canada, des milliers de personnes n’ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d’intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande ;

CONSIDÉRANT QUE des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ;

CONSIDÉRANT QUE, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l’électrification de son parc de véhicules ;

CONSIDÉRANT QUE les bureaux de poste, dont le réseau couvre l’ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires ;

CONSIDÉRANT QUE les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu’en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu’elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible ;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport intitulé La voie à suivre pour Postes Canada, déposé dans le cadre de l’examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu’elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution ;

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne Vers des collectivités durables, propose une vision du service postal à l’ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-074

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Weedon, appuie la campagne Vers des collectivités durables et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

#4.6 QUESTION DU PUBLIC

- M. Gaston Lacroix demande la raison du départ soudain du directeur général, monsieur Mokhtar Saada.
- Mme Maé Charbonneau demande pourquoi les citoyens n'ont pas accès en direct aux séances faites par visioconférence.

#5 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

- Appels d'offres carburant, abat-poussière, pavage d'asphalte
- Achat de 2 camionnettes et une petite auto
- Rencontre virtuelle pour équité salariale
- Rencontre virtuelle pour grief 2020-01 et son règlement
- Refinancement combiné de 3 règlements d'emprunt
- Signature du contrat vente de terrain COOP du Ruisseau Weedon
- Réception et commentaires du rapport d'audit de la CMQ relatif à la gestion des actifs municipaux
- Réunion virtuelle de démarrage du projet FIMEAU (réfection 4 tronçons des secteurs de la 3^{ième} et de la 7^{ième} Avenue
- Visite et rencontre de 2 représentants de la Mutuelle de prévention SST
- Rencontre virtuelle DG de la MRC
- Rencontre avec représentants firme Aquatech (préposé eau potable)
- Rencontre Team avec M. Sabourin pour traitement des eaux usées des étangs municipaux
- Ateliers de travail

#6 RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DU MAIRE SUPPLÉANT

- Séances et Ateliers de travail
- Signature du contrat vente de terrain COOP du Ruisseau Weedon
- Rencontres Mouvement J'y participe
- Rencontres avec le directeur général
- Conseil de la Corporation des loisirs et de la vie communautaire
- CCU
- Conseil Centre culturel
- Rencontre MRC (loisirs)
- Rencontre avec la Régie des Hameaux
- Comité relations de travail
- Conseil et ateliers de la Régie incendie des Rivières
- Rencontre MRC (environnement)
- Rencontre ARLA
- Bénévolat avec CAB
- Rencontre des maires du lac Aylmer
- Rencontre Team pour traitement des eaux usées des étangs municipaux

#7 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de correspondance a été déposée en comité plénier du conseil.

Aucune information spécifique n'est à noter.

Par conséquent, le maire suppléant, monsieur Eugène Gagné, fait le dépôt des correspondances du mois de février 2021.

#8 ADMINISTRATION

#8.1 ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE les fonctionnaires et officiers, en vertu du règlement 2016-044 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doivent préparer et déposer périodiquement au conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'ils ont autorisées ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-075 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de **202 425,50\$** et est détaillé comme suit :

Opérations courantes payées	68 345.19 \$
Opérations courantes à payer :	<u>77 599.51 \$</u>
Sous total	145 944.70\$
Salaires payés :	<u>56 480.80\$</u>
Grand total :	202 425.50\$

Que le rapport soit classé sous le numéro 02-2021 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

#8.2 ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES CUMULATIFS FÉVRIER 2021

Monsieur Gaétan Perron, directeur général par intérim, commente les différents états financiers cumulatifs en date du 25 février 2021.

#8.3 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2020 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du rapport financier annuel 2020 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-076 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil adopte le rapport financier annuel 2020 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

ADOPTÉE^{iv}

#8.4 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2020 DE LA RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du rapport financier annuel 2020 de la Régie incendie des Rivières ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-077

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil adopte le rapport financier annuel 2020 de la Régie incendie des Rivières.

ADOPTÉE^v

#9

TRAVAUX PUBLICS

#9.1 VENTE DU CAMION F-550

CONSIDÉRANT QUE le camion F-550 arrive en fin de vie utile pour les besoins des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-078

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE publier un appel d'offres pour vendre ce véhicule.

ADOPTÉE^{vi}

#9.2 VENTE DU CHARGEUR DAEWOO

CONSIDÉRANT QUE, suite à la publication d'un appel d'offres les soumissions suivantes ont été reçues ;

Jean-Luc Benoît : 13 688.68 \$

Jacques Côté : 8 200.00 \$

Olivier Genois : 10 250.00 \$

Karl-Hugo Larouche : 10 000.00 \$

Alain Rhéaume : 8 000.00 \$

Sylvain Beauchemin : 10 500.00 \$

EN CONSÉQUENCE,

2021-079

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE vendre le chargeur DAEWOO, année 2002, modèle M200 moteur 6 cylindres diesel, 140 HP, godet de 2.5 verges avec attache rapide portant le numéro de série 000001232 et présentant approximativement 9 900 heures d'utilisation tel que vu dans la cour du garage municipal à Jean-Luc Benoît au prix de 13 688.68 \$.

ADOPTÉE^{vii}

#9.3 FAUCHAGE BORDS DE ROUTES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon demande les services pour le fauchage des bords de routes, conformément aux lois en vigueur ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-080

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Sabourin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Entreprise DanVic	
Débroussaillage / Fauchage	72.00 \$ / h
Nivelage	72.00 \$ /h
Travaux divers	60.00 \$ /h

D'accorder le contrat à Entreprise Danvic aux coûts détaillés dans le tableau ci-haut ;

ADOPTÉE^{viii}

#9.4 OCTROIE DE CONTRATS

#9.4.1 FOURNITURE ABAT-POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à un appel d'offres sur invitation portant le numéro 2021-02 pour la fourniture d'abat-poussière liquide (**calcium liquide 35%**), conformément aux lois en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant ces appels d'offres furent ouvertes, tel que précisé dans le document d'appel d'offres, le 25 février 2021 à 11h05 à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Weedon ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-081

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les soumissions suivantes ont été reçues, à savoir :

Fournisseurs	Prix (\$)	Taxes (\$)	Total
Enviro Solution Canada	0.289	0.0433	0.3323 \$ / L
Groupe Somavrac	0.2755	0.0412	0.3167 \$ / L
Les Entreprises Bourget	0.3539	0.0530	0.4069 \$ / L

QUE le conseil octroi le contrat d'abat-poussière liquide au plus bas soumissionnaire, soit à Groupe Somavrac aux coûts détaillés dans le tableau ci-haut ;

QUE les sommes engagées pour ces fournitures soient prélevées à même le poste budgétaire no. 02-320-00-629 en respectant toutefois les sommes prévues au budget.

ADOPTÉE^{ix}

#9.4.2 RAPIÉCAGE MÉCANISÉ DE PAVAGE DE RUES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à un appel d'offres sur invitation portant le numéro 2021-03 pour le rapiécage mécanisé de pavage de rues, conformément aux lois en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant ces appels d'offres furent ouvertes, tel que précisé dans le document d'appel d'offres, le 25 février 2021 à 11h05 à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Weedon ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-082

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les soumissions suivantes ont été reçues, à savoir :

Fournisseurs	Prix (\$) / tonne
Pavage des Cantons	49.00
Pavages Garneau	66.50
Pavage Centre Sud du Québec	57.50
Pavage Estrie-Beauce	39.75

QUE le conseil octroi le contrat de rapiéçage mécanisé de pavage de rues au plus bas soumissionnaire, soit à **Pavage Estrie-Beauce** au coût détaillé dans le tableau ci-haut pour un montant maximum de 50 000 \$ taxes incluses ;

QUE les sommes engagées soient prélevées à même le poste budgétaire no. 02-320-00-625 en respectant toutefois les sommes prévues au budget.

ADOPTÉE^x

#9.4.3 FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à un appel d'offres sur invitation portant le numéro 2021-04 pour la fourniture d'enrobés bitumineux, conformément aux lois en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant ces appels d'offres furent ouvertes, tel que précisé dans le document d'appel d'offres, le 25 février 2021 à 11h05 à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Weedon ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-083

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les soumissions suivantes ont été reçues, à savoir :

Fournisseurs	Produit EB10C Prix (\$) / tonne	Produit EB10S Prix (\$) / tonne
Sintra	110.25	106.25
Pavages Garneau	99.75	99.75
Pavage Centre Sud du Québec	89.00	91.00

QUE le conseil octroi le contrat pour la fourniture d'enrobés bitumineux au plus bas soumissionnaire, soit à **Pavage Centre Sud du Québec** aux coûts détaillés dans le tableau ci-haut ;

QUE les sommes engagées soient prélevées à même le poste budgétaire no. 02-320-00-625 en respectant toutefois les sommes prévues au budget.

ADOPTÉE^{xi}

#9.4.4 FOURNITURE DE DIÉSEL ET MAZOUT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à un appel d'offres sur invitation portant le numéro 2021-01 pour la fourniture de diésel et de mazout, conformément aux lois en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant ces appels d'offres furent ouvertes, tel que précisé dans le document d'appel

d'offres, le 25 février 2021 à 11h05 à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Weedon ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-084

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les soumissions suivantes ont été reçues, à savoir :

Pour le diésel (prix (\$) par litre) :

Fournisseurs	Prix rack	Taxes	Marge de profit	Total	Suppl.
Pierre Chouinard et fils	0.747	0.242	0.0049	0.9939	0.060

Pour le mazout (prix (\$) par litre) :

Fournisseurs	Prix rack	Taxes	Marge de profit	Total	Suppl.
Pierre Chouinard et fils	0.742	-	0.0209	0.7629	0.065

QUE le conseil octroi le contrat pour la fourniture de diésel et de mazout au plus bas soumissionnaire, soit à **Pierre Chouinard et fils** aux coûts détaillés dans le tableau ci-haut ;

QUE les sommes engagées soient prélevées à même le poste budgétaire no. 02-320-00-631 en respectant toutefois les sommes prévues au budget.

ADOPTÉE^{xii}

#9.5 VENTE DES LOTS NO 4 117 438 ET NO 6 318 648 - CHEMIN DE LA MINE

CONSIDÉRANT la résolution no 2021-010 ;

CONSIDÉRANT QUE les lots no 4 117 438 et 6 318 648 d'une superficie totale approximative de 353 328.8 mètres carrés situés sur le chemin de la Mine sont zonés « agricole » ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des offres d'achats pour cette unité foncière ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-085

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Weedon demande des soumissions pour la vente de ce matricule incluant les lots 4 117 438 et 6 318 648 d'une superficie totale approximative de 353 328.8 mètres carrés, situé sur le chemin de la Mine. Le prix

plancher est de 90 000 \$ et le délai de clôture pour soumissionner est le 15 mars 2021, 11 h 00.

ADOPTÉE^{xiii}

#9.6 ACHAT DE CHARGEUR POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Remis à une séance ultérieure

#10 URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

#10.1 DÉROGATION MINEURE 2021-02-0001

CONSIDÉRANT QU' une demande de dérogation mineure portant le numéro 2021-02-0001 fut déposée au bureau de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation concerne l'immeuble situé au 74, chemin des Mélèzes à Weedon ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation concerne la superficie d'une nouvelle construction résidentielle et la profondeur de ladite construction ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie visée est de 56.8 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie minimale inscrite à l'article 6.1 du règlement de zonage 2017-056 est de 70 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE la profondeur visée est de 4.88 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE la norme en vigueur est de 6 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien règlement de zonage permettait un bâtiment de type chalet à une superficie minimale de 54 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de cette résidence saura s'intégrer dans l'environnement riverain du secteur ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-086 IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation portant le numéro 2021-02-0001 pour la construction d'un bâtiment principal ayant une superficie de 56.88 mètres carrés et une profondeur de 4.88 mètres au 74, chemin des Mélèzes à Weedon.

ADOPTÉE^{xiv}

#11 DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES

Pas de point à mentionner.

#12 INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- M. le maire suppléant fait part d'une demande reçue de la part des gens s'occupant de l'organisation de la bibliothèque afin de créer un sentier dans le Parc du Vieux-Moulin en lien avec l'histoire pour les enfants. La Municipalité est en accord avec ce projet.
- Madame la conseillère, Maylis Toulouse, en lien avec le sujet de la santé mentale abordé à la séance, veut spécifier aux gens que les CLSC offrent des services gratuits de tout genre pour aider les gens dans le besoin. Vous pouvez les contacter au 819-821-4000.
- Madame la conseillère, Maylis Toulouse, félicite le CAB et tous les bénévoles ayant participé pour leur initiative dans la distribution de repas chauds aux personnes âgées de Weedon.

#13 PÉRIODE DE QUESTIONS (exclusivement à l'ordre du jour)

- Pourquoi acheter une petite voiture aux travaux publics pour la Municipalité ?

#14 LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-087 À 20 h 25, monsieur Daniel Sabourin propose l'ajournement de cette séance à lundi le 15 mars 2021, 19h30.

Eugène Gagné,

Maire suppléant

Gaétan Perron

Directeur général et
Secrétaire-trésorier par intérim

Je, Gaétan Perron, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier

ⁱ Une copie conforme de la résolution no 2021-072 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 au Mouvement Santé mentale Québec.

ⁱⁱ Une copie conforme de la résolution no 2021-073 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 au directeur général d'Ascot Corner.

ⁱⁱⁱ Une copie conforme de la résolution no 2021-074 a été expédiée par la poste le 2 mars 2021 à Anita Anand, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, bureau 18A1, 11, rue Laurier, Phase III, Place du Portage, Gatineau (Québec), K1A 0S5.

ET

À Jan Simpson, présidente nationale, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario), K2P 1Y3

ET

À madame la députée de notre circonscription.

^{iv} Copie conforme de la résolution no 2021-076 a été expédiée par courriel le 2 mars 2021 à la Régie des Hameaux.

^v Copie conforme de la résolution no 2021-077 a été expédiée par courriel le 2 mars 2021 à la Régie incendie des Rivières.

^{vi} Un appel d'offre pour la vente du F-550 a été publiée le 12 mars sur les réseaux sociaux de la Municipalité ainsi que sur Kijiji.

^{vii} Le soumissionnaire gagnant a été contacté le 2 mars 2021.

^{viii} Une copie conforme de la résolution no 2021-080 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 à l'Entreprise DanVic.

^{ix} Une copie conforme de la résolution no 2021-081 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 au soumissionnaire gagnant.

^x Une copie conforme de la résolution no 2021-082 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 au soumissionnaire gagnant.

^{xi} Une copie conforme de la résolution no 2021-083 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 au soumissionnaire gagnant.

^{xii} Une copie conforme de la résolution no 2021-084 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 au soumissionnaire gagnant.

^{xiii} Appel d'offres publié le 3 mars 2021 sur les réseaux sociaux de la Municipalité.

^{xiv} Une copie conforme de la résolution no 2021-086 a été envoyée par courriel le 2 mars 2021 et aussi remis en main propre à l'inspecteur municipal de Weedon.